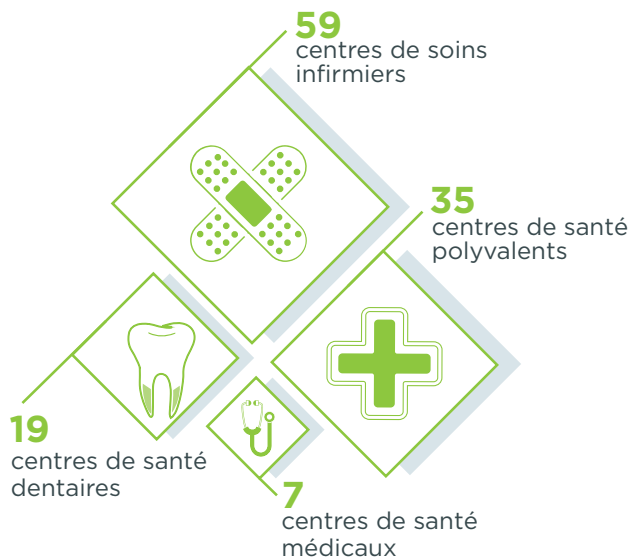


Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en chiffres

En 2016, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes rassemble plus de la moitié des **212 centres de santé de la région.**

Répartition des 121 centres de santé représentés par les gestionnaires adhérents au GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2016.



Ces 121 centres représentent :

87% des centres de soins infirmiers de la région

76% des centres de santé polyvalents de la région

50% des centres de santé médicaux de la région

23% des centres de santé dentaires de la région

Vous souhaitez promouvoir les centres de santé au sein de notre région? Rejoignez-nous !

« Le GRCS-Auvergne Rhône-Alpes est à l'écoute des problématiques que je peux rencontrer ; il m'apporte des réponses adaptées à mes interrogations et me permet d'échanger avec d'autres gestionnaires de centres de santé »

Dominique Soussan,
Gestionnaire du centre de Soins
Saint Vincent Châtillon sur Chalaronne

GRCS Auvergne Rhône-Alpes

GRUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

GRCS Auvergne Rhône-Alpes
c/ Centre de Santé MGEN
44, rue Feuillat 69424 LYON Cedex 03
centresdesante.grcs@gmail.com
Coordinatrice : 06 02 66 87 22
Chargée de mission : 06 35 19 41 47
centres-sante-auvergnerrhonealpes.org



facebook.com/centressanterhonealpesauvergne

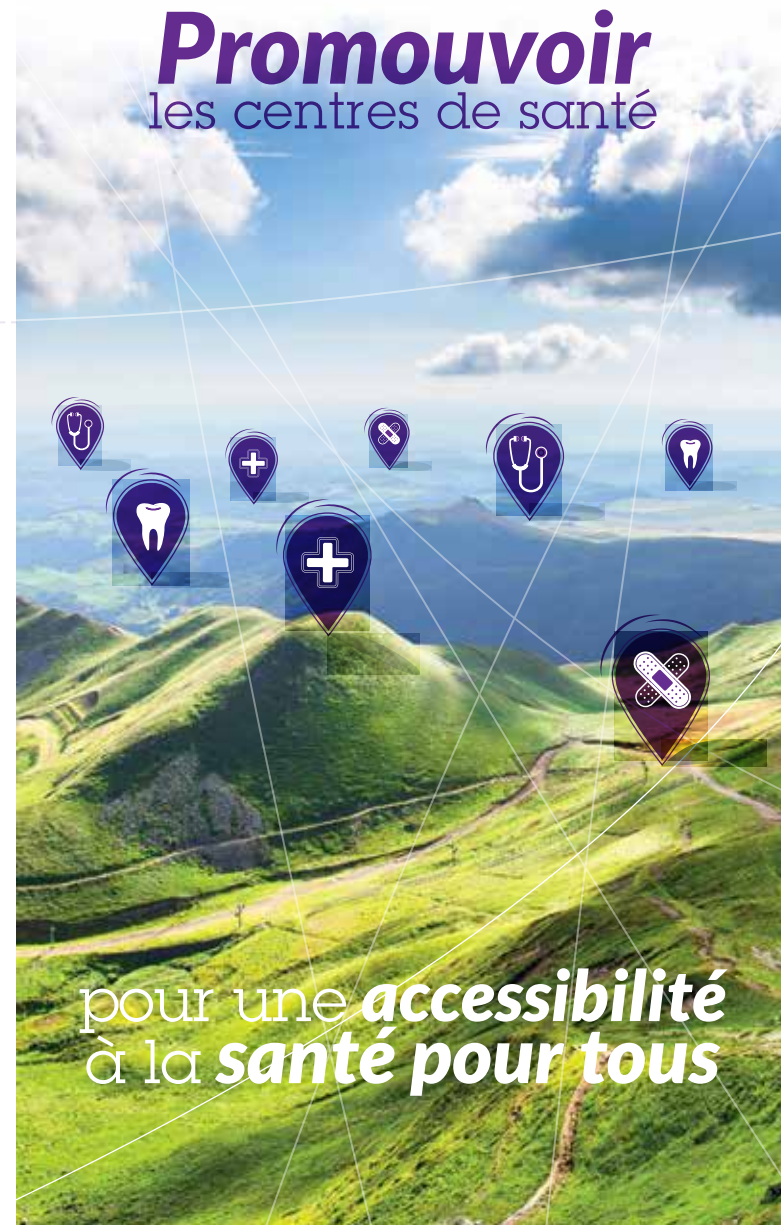
Ils nous soutiennent



GRCS Auvergne Rhône-Alpes

GRUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

Promouvoir les centres de santé



pour une **accessibilité** à la **santé pour tous**



Échangez avec d'autres gestionnaires de centres de santé !

Le Groupement Régional des Centres de Santé Auvergne Rhône-Alpes regroupe, depuis 2010, des fédérations et des gestionnaires de centres de santé (associations, organismes mutualistes, collectivités locales, organismes de sécurité sociale, etc). Constitué en association loi 1901 depuis juin 2012, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes intervient au niveau régional en complémentarité des fédérations nationales.



Les objectifs du GRCS Auvergne Rhône-Alpes

Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional.

- Etre un interlocuteur reconnu de l'Agence Régionale de Santé et des collectivités territoriales pour participer à l'élaboration des politiques de santé publique.
- Promouvoir et pérenniser un modèle d'offre de soins ambulatoire sans but lucratif.
- Etre force de proposition dans l'organisation régionale des soins de premier recours, en lien avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Communiquer sur les pratiques innovantes des centres de santé.

Permettre aux gestionnaires de centres de santé et à leurs fédérations d'échanger et de partager leurs expériences.

Promouvoir les centres de santé auprès des étudiants et des jeunes professionnels de santé.

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en action

Représenter les centres de santé dans le cadre de travaux régionaux

Coordination des fédérations pour assurer la représentation des centres de santé aux instances régionales et départementales de démocratie sanitaire : CRSA, Conseils territoriaux, Plateforme d'appui aux professionnels de santé (PAPS), ...

Participation aux groupes de travail et événements régionaux intéressants les centres de santé : « Pactes territoire-santé », PAPS, Pascaline...

Participation au groupe de travail « Centre de Santé » animé par l'ARS pour favoriser l'intégration des centres de santé dans les dispositifs d'accompagnement de l'offre de soins de 1er recours, favoriser leur développement dans la région et réfléchir aux modalités d'accompagnement des centres de santé.

Représentation auprès des financeurs : conseil régional et agence régionale de santé

Informer les centres de santé sur l'actualité régionale

Diffusion d'informations sur les financements régionaux, les projets et outils existants, via des réunions d'information, une lettre d'information, un site internet...

 **Venez participer aux réflexions sur la place des centres de santé au sein de notre région !**

Organiser des échanges de pratiques et formations entre centres de santé

Animation de groupes et séminaires de travail sur les problématiques rencontrées par les centres : tiers payant, systèmes d'information, accords CNAMTS, délégations de tâches, outils de pilotage, actions de santé publique...

Organisation de formations à destination de centres de santé en fonction des problématiques rencontrées (communication, suivi et valorisation de l'activité, structuration d'actions de santé publique...)

Animation de cycles de co-développement entre directeurs de centres de santé

Accompagner les porteurs de projets de centres de santé

Accompagnement individuel des porteurs de projets de création de centres de santé ou de passage à la polyvalence.

Accompagnement individuel aux centres de santé existants ayant un projet de restructuration ou rencontrant des difficultés.

Les fondamentaux des centres de santé

- L'accessibilité à des soins de qualité pour tous
- L'accès au secteur 1 et la pratique du tiers payant
- Une implantation géographique étudiée
- Une large amplitude des horaires d'ouverture
- Une prise en charge de premier recours de proximité et coordonnée, en centre ou à domicile
- Des activités privilégiant une approche globale des problèmes de santé alliant le soin, la prévention et l'éducation pour la santé